

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences de la motricité**

Organisé par: **Faculté des sciences de la motricité (FSM)**

Sigle du programme: **KINE2M1** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

--

KINE2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

1. Vision du diplômé

Apporter la réponse de l'expert aux besoins qu'éprouve notre société en termes de kinésithérapie et réadaptation, tel est le défi que le diplômé master en kinésithérapie et réadaptation se prépare à relever dans sa pratique professionnelle.

Au terme de la formation organisée par la Faculté des sciences de la motricité de l'Université catholique de Louvain, le diplômé en kinésithérapie et réadaptation aura développé de manière autonome son projet personnel et professionnel. Il aura acquis la capacité à:

- A. Analyser une situation de santé (individuelle ou collective) en mettant en œuvre de manière précise et rigoureuse les concepts fournis par les théories ou approches pertinentes en kinésithérapie et réadaptation;
- B. Elaborer un plan d'intervention théoriquement et empiriquement justifié en kinésithérapie et réadaptation afin d'améliorer ou conserver la santé individuelle ou collective, de mettre en œuvre ce plan et d'en évaluer l'efficacité;
- C. Communiquer une information précise, correcte et pertinente à l'aide d'un support adapté au contenu et au public visé (patients, professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé);
- D. Interagir efficacement avec différents acteurs en réseaux impliqués dans les problématiques de santé, sur des plans interpersonnel et professionnel;
- E. Agir en tant que Master en kinésithérapie et réadaptation universitaire, de manière rigoureuse, déontologique et éthique.

De plus, il aura entamé un processus d'expertise dans une des qualifications particulières telles que définies dans la loi du 25/4/2014 (http://www.ejustice.just.fgov.be/doc/rech_f.htm)

2. Compétences et acquis au terme de la formation

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

- 1. maîtriser de manière intégrée des savoirs et des savoir-faire complexes (méthodologiques, techniques et pratiques), par le biais d'une recherche, dans le cadre de travaux et d'un mémoire lui permettant d'intervenir et de résoudre des problèmes qui relèvent du domaine de la kinésithérapie et réadaptation.
 - 1.1. Énoncer les référentiels théoriques majeurs qui sous-tendent l'action (en sciences humaines, sciences exactes, sciences biomédicales et dans la formation spécifique à la kinésithérapie et réadaptation).
 - 1.2. Démontrer un savoir-faire pratique, technique, méthodologique dans ces domaines.
 - 1.3. Exercer sa propre activité en kinésithérapie et réadaptation dans le but d'accéder à un niveau de maîtrise indispensable à une bonne intervention.
 - 1.4. Articuler et intégrer ces différents champs de connaissances (interdisciplinarité).
- 2. intervenir efficacement et résoudre des problèmes complexes dans les domaines de la kinésithérapie et réadaptation en s'appuyant sur une démarche autonome et un raisonnement scientifiques.
 - 2.1. Identifier les besoins des patients en kinésithérapie et réadaptation (amont de l'action).
 - 2.2. Organiser l'intervention en kinésithérapie et réadaptation en l'adaptant aux besoins des patients par l'observation, l'évaluation et le réajustement (pendant l'action).
 - 2.3. Évaluer les résultats de ses interventions (observation structurée sur la base des connaissances), analyser ses pratiques en développant la dimension réflexive (aval de l'action) et améliorer, le cas échéant, ses interventions futures.
- 3. adapter sa communication aux objectifs d'intervention en kinésithérapie et réadaptation, aux caractéristiques des interlocuteurs (patients et professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé) et du contexte (présenter, commenter, accompagner, coordonner,...).
 - 3.1. Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue à ses interlocuteurs (patients et les professionnels de la kinésithérapie et réadaptation).
 - 3.2. Dialoguer de façon efficace et adaptée avec ses interlocuteurs (patients et les professionnels de la kinésithérapie et réadaptation), en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.
 - 3.3. Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...).
- 4. collaborer avec les autres professionnels de la santé pour atteindre des objectifs communs et produire des résultats positifs.
 - 4.1. Percevoir l'impact du contexte sur la dynamique des groupes de professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé (temps, lieu et infrastructure, type d'activité, climat organisationnel, ...) et sur les situations où l'activité en équipe est préférable à l'activité individuelle, et vice et versa. Il agit en conséquence de ce qu'il perçoit.
- 5. développer son autonomie et se construire un projet professionnel dans une logique de développement continu.
 - 5.1. Développer des stratégies pour s'adapter à un environnement professionnel et identifier des éléments de bien-être au travail.
 - 5.2. Intégrer de manière autonome de nouvelles compétences en relation avec la kinésithérapie et réadaptation.
 - 5.3. Inscrire sa formation dans le temps, affiner ses projets professionnels et préparer son entrée en carrière.
- 6. se comporter en intervenant responsable en mettant en œuvre un savoir-être professionnel dans le respect de la législation en vigueur, de l'éthique et de la déontologie professionnelle.

- 6.1. Contribuer aux débats et controverses actuels dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, e.a. ceux qui touchent au bien-être et à la santé.
- 6.2. Justifier aussi ses interventions sur la base de sa réflexion sur l'impact social des progrès scientifiques dans les domaines de la kinésithérapie et réadaptation.
- 6.3. Dans une approche éthique et déontologique, rester vigilant en toutes circonstances à la justesse de sa relation aux patients, aux professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé.

Le référentiel de compétences de la kinésithérapie proposé par l'European Network of Physiotherapy in Higher Education définit les compétences et acquis d'apprentissage au terme de la formation de bachelier et de master. Ce référentiel spécifique à la kinésithérapie prend en compte le cadre européen de qualification (CEQ / EQF), et favorise par conséquent la mobilité étudiante, la reconnaissance des compétences acquises et l'apprentissage tout au long de la vie (LLL), tout en prônant les meilleurs standards de qualification.

[L'explication détaillée de ces compétences](#) met en évidence les attendus spécifiques pour l'étudiant BACHELIER et l'étudiant MASTER ainsi que l'articulation et la progression entre le programme de bachelier (en kinésithérapie) et le master (en kinésithérapie et réadaptation).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Au cours du master, l'étudiant poursuit de manière intensive la formation de terrain entamée en troisième année du premier cycle. Il réalise quatre mois de stages dans les cliniques universitaires et centres agréés UCL et KULeuven (20 crédits).

Il complète sa formation spécifique à la kinésithérapie (15 crédits) et sa formation scientifique (7 crédits). Un cours de spécialisation au choix (3 crédits) complète le programme.

Enfin, le mémoire (15 crédits) lui permet d'approfondir ses connaissances dans un domaine pointu de la kinésithérapie ou de la réadaptation. Le mémoire peut soit être un état des lieux d'une problématique, par le biais d'une démarche bibliographique, soit

O Sciences religieuses

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous. Dans la perspective de leur formation, il est conseillé aux étudiant-es KINE de suivre le cours LTECO1004.

☒ LTECO1001	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Sébastien Dehorter	100
-------------	--	--------------------	-----

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

○ LKINE1300	Méthodologie de la recherche en kinésithérapie et réadaptation	Robert Hardwick (coord.) Sophie Patris Gregory Reychler	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 
○ LKINE1038	Biophysique appliquée à la kinésithérapie	Christine Detrembleur	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 
○ LKINE1033	Séminaire de rééducation motrice et de kinésithérapie	Olivier Cornu Thierry Deltombe Christine Detrembleur (coord.) Julie Duque Thierry Lejeune Philippe Mahaudens Gaëtan Stoquart	FR [q1] [0h+7.5h] [3 Crédits] 

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

KINE2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

Les étudiant.e.s non-francophones UE ou hors UE doivent intégrer une bonne connaissance du français et satisfaire à au moins une des épreuves suivantes: DELF, le DELF B2, le TCF B2, le TEF B2 (voir ci-après)

Un entretien de sélection peut être organisé de façon à vérifier la maîtrise des concepts de base nécessaires à la participation au master visé, ainsi que la capacité du ou de la candidat-e à tenir une conversation en français. L'appréciation de la nécessité d'un tel entretien de sélection est uniquement du ressort de la FSM. Lorsque cet entretien est organisé, le ou la candidat-e est invité-e à participer à une vidéo-conférence, par l'envoi d'un e-mail à l'adresse indiquée dans le dossier de candidature. En l'absence de réponse à cet e-mail endéans 14 jours, la candidature sera jugée non-recevable.

Le *Diplôme d'Études en Langue Française (DELF)* est un diplôme décerné par le ministère de l'éducation nationale français. Il valide le niveau de maîtrise du français langue étrangère du candidat dans toutes les compétences linguistiques : expression écrite et orale, compréhension écrite et orale.

Le TCF est un test de connaissance du français, B2 est le niveau attendu, à savoir Intermédiaire avancé (niveau 4).

Le TEF est un test d'évaluation du français, B2 est le niveau attendu, à savoir Intermédiaire avancé

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en kinésithérapie et réadaptation		Accès direct	
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bacheliers universitaires en kinésithérapie et réadaptation		Accès direct	
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
bachelor of Science in de revalidatiewetenschappen en de kinesitherapie		Accès sur dossier	Le candidat peut se voir imposer 1 ou plusieurs enseignements supplémentaires de 15 crédits
Bacheliers étrangers			
Bacheliers universitaires en kinésithérapie et réadaptation		Accès sur dossier	

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés		-	
Masters		-	

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les adultes avec une expérience professionnelle pourront s'inscrire au programme sur base d'une procédure d'admission individualisée.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants porteurs d'un diplôme de 1er cycle universitaire en Kinésithérapie et réadaptation (minimum 3 ans) délivré par une institution étrangère et ayant obtenu au moins 70% (ou 14/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies dans leur université d'origine, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en kinésithérapie et réadaptation, ont la possibilité de demander leur admission au programme du master en kinésithérapie et réadaptation.

A défaut de au moins 70% (ou 14/20) de moyenne, le dossier ne sera pas examiné et l'accès sera refusé.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de master en kinésithérapie et réadaptation, l'étudiant est confronté à des dispositifs variés: cours magistraux, tutorat, monitorat, travaux pratiques, stages.

A côté d'un complément de formation en sciences, l'étudiant confronte ses acquis théoriques et pratiques à la réalité du stage en milieu hospitalier, entamé en 3ème année de bachelier (4 mois) et poursuivi au cours de cette année de master. Le mémoire lui offre l'opportunité d'un approfondissement dans un domaine particulier de la kinésithérapie.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral et peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue, notamment pour les stages cliniques.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiquées aux étudiants en début de cours.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Certains cours, ainsi que des stages cliniques en kinésithérapie et réadaptation peuvent être effectués dans d'autres pays avec lesquels la FSM entretient des relations privilégiées : France, Canada, Suisse, Irlande. Les étudiants qui sont particulièrement sensibilisés aux questions spécifiques posées par la réadaptation dans les pays du tiers monde peuvent également partir pour 2 mois de stages en Afrique (Benin) ou dans le sud-est asiatique (Vietnam, Cambodge, Laos).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le master en kinésithérapie et réadaptation donne accès au master en sciences de la motricité - orientation générale.

Cette formation de 120 crédits pourra être réalisée en seulement une année d'études supplémentaire. Elle permet une spécialisation, soit en recherche par le biais d'une finalité approfondie, soit en kinésithérapie en neurologie adulte ou en kinésithérapie musculo-squelettique par le biais d'une finalité spécialisée.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FSM

Faculté des sciences de la motricité ([FSM](#))

Secteur des sciences de la santé ([SSS](#))

FSM

Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 44 19](#) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 31 06](#)

Mandat(s)

- Doyen : Marc Francaux

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement ([EDPM](#))
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé ([EXRC](#))
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion ([LOCO](#))
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique ([READ](#))

Responsable académique du programme: [Julie Duque](#)

Jury

- Président de Jury: [Patrick Henriet](#)
- Secrétaire de Jury: [Philippe Mahaudens](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administratif: [Emmanuel Ugeux](#)